

le 12 février 2021

**Prix moyen:** En janvier 2021 un hectolitre de lait contenant 4,2893kg l'hl de M.G., 3,2744 kg l'hl de PT et 5,8528 kg l'hl de LAS a rapporté 84.02 \$ / hl ou 19,59 \$ / kg M.G.

**Date limite de la bourse des quotas**  
**16h00, le 1 mars 2021**

Veuillez envoyer vos futures mises ou offres à [quota@nbmilk.org](mailto:quota@nbmilk.org)

**Date limite de la bourse des crédits**  
**16h00, le 17 février 2021**

SVP soumettre vos offres sur le portail PLNB — [www.nbmilk.org](http://www.nbmilk.org)

L'office est fermé mais vous pouvez rejoindre le personnel en signalant le (506) 432-4330 et le poste de l'individu et leur laissez un message. Il retourneront votre appel dès que possible

Marilyn Michaud Ext 101  
Veronica McEwen Ext 102  
Micha Jopp (proAction) Ext 104  
Ashley Baskin Ext 105  
Steve Michaud Ext 106  
Luke Chase Ext 107

Fournissez nous votre courriel pour demeurer au courant des nouvelles de l'industrie.

Ligne d'écoute en santé mentale du N.-B. (CHIMO) : 1-800-667-5005

Conseil d'administration	
Paul Gaunce Président	832-4756
Gilbert Matheson Vice-Président	434-2357
Denis Cyr Nord-ouest	445-3103
Gerald Daley	546-5969
Fons DeJong Woodstock	375-4049
Reint-Jan Dykstra Moncton	372-4685
Wietze Dykstra 2ième vice-président	375-1090
Becky Perry Sussex	435-0651
John Schuttenbeld Fredericton	461-9254

## Une Méthode de paiement des composants orientée vers le marché

Les provinces de P5 ont convenu de moderniser la politique de paiement des composants à la ferme pour mieux refléter le revenu du marché et pour assurer une meilleure équité entre les producteurs, dans un contexte de sur-plus structurels de solides non gras (SNG) sur le marché. Ces changements ne touchent pas la facturation aux usines, mais le mode de répartition des revenus entre les producteurs. Ainsi, ce sont les mêmes masses monétaires qui seront dirigées aux producteurs, mais avec une répartition qui met l'emphase sur la contribution individuelle aux surplus de solides non gras et qui assure une meilleure valorisation des composants générant les rendements lors de la transformation, soit la matière grasse et la protéine.

Le principal changement de la nouvelle politique est l'inclusion d'un palier additionnel de ratio de SNG/G. Actuellement les SNG des producteurs ayant un ratio inférieur à 2,30 sont tous rémunérés au même revenu et les SNG au-delà d'un ratio de 2,30 ne sont pas rémunérés (ce revenu est redistribué sur la matière grasse des producteurs ayant un ratio SNG/G inférieur à 2,30). Avec la nouvelle politique, deux ratios SNG/G serviront à établir les paramètres de paiement des SNG.

### Rémunération des SNG :

SNG pour la portion produite sous un ratio SNG/G de 2,0

- Protéine : rémunération à un prix intra supérieur aux prix actuels
- Lactose et autres solides : rémunération fixe à 0,90\$/kg
- **Qui va obtenir cette rémunération ?** Tous ceux avec un ratio SNG/G en dessous de 2,0.

SNG pour la portion entre 2,0 et 2,3

- Protéine et lactose et autres solides : prix de la classe d'ingrédient
- **Qui va obtenir cette rémunération?** Tous ceux avec un ratio supérieur à 2,0 recevront ce prix pour la portion de leurs SNG compris entre 2,0 et 2,3.

SNG pour la portion supérieure au ratio de 2,30

- Protéine et lactose et autres solides : ces composants à la ferme ne seront pas rémunérés. Il n'y aura plus de prime MG et ces revenus vont être distribué sur les SNG sous un ratio de 2,0.

### Rémunération de la matière grasse :

- l'ensemble de la matière grasse produite intraquota sera rémunéré à un taux similaire au prix actuel.

## Rencontre virtuelle du PLNB pour les producteurs

DENB tiendra une réunion virtuelle le 25 février de 10h:00 à midi.

	Order de jour	Log in information
9h:30am	Salle virtuelle ouverte	<a href="https://tryglobal.zoom.us/j/99747714297?pwd=RGJlQytZU1p6ZHFOYURkS-DBlRHNTUT09">https://tryglobal.zoom.us/j/99747714297?pwd=RGJlQytZU1p6ZHFOYURkS-DBlRHNTUT09</a> # de la réunion: 997 4771 4297 Code d'accès: 446338 <b>OU</b> Téléphone sans frais: 1-855 703 8985 ID de réunion: 997 4771 4297 Code d'accès: 446338
10h:00am	Guide de la reunion virtuelle	
	Interprétation simultanées	
	1. Marche et Production	
	2. Nouveau modèle de payment SNG	
	3. Nouveau format de l'état compte	
	4. Période de questions	
	5. Prochaine reunion virtuelle	

**Compensation pour AECG and PTPGP** Les lettres du Programme de paiements directs pour les producteurs laitiers (PPDPL) devraient être postées aux producteurs admissibles d'ici la fin de la semaine (15 janvier). Elles seront postées à partir du centre postal d'Agriculture et Agroalimentaire Canada à Winnipeg. Une fois qu'ils auront leur lettre, les producteurs pourront choisir de s'inscrire soit en ligne, soit à l'aide d'un formulaire papier. Dans les deux cas, les producteurs auront besoin des codes indiqués dans leur lettre. Ils devraient d'ailleurs conserver cette lettre au cas où ils voudraient communiquer avec la CCL plus tard au sujet de leur inscription au programme.

**Date limite des inscription :** la CCL acceptera les inscriptions jusqu'au 31 mars 2021, soit la fin de l'année financière du gouvernement. Il y a donc assez peu de temps pour s'inscrire. Il y a donc assez peu de temps pour s'inscrire. Si vous n'avez pas reçu votre trousse d'enregistrement ou l'avez perdu, prière de contacter 1-877-246-4682



Retrouvez-nous sur Facebook et Instagram pour voir comment nous démontrons notre engagement envers nos consommateurs!

**Producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick**  
Bourse de quota pour Fevrier, 2021

Price in Dollars	# of Sellers	Kgs Offered By Sellers	Total Cum. kgs	Difference Between Sellers/Buyers	Total Cum. kgs	Kgs Wanted By Buyers	# of Buyers
QESP \$24,000.00		1.6	1.6	675.4	677.0	677.0	
<b>TOTALS</b>	<b>1</b>	<b>1.6</b>				<b>677.0</b>	<b>26</b>

QESP = Quota Exchange Selling Price

QESP = Le prix de vente de quota

1.6 of 677.0 kgs wanted at or above the Quota Exchange Selling Price of \$24,000.00 were purchased.

1.6 des 677.0 kilos demandé au prix de vente de \$24,000.00 ou au dessus ont été acheté.

There was a total of 1.6 kgs offered for sale and total bids to purchase of 677.0 kgs.

Il y avait un total de 1.6 kgs proposés à la vente et le total des offres pour l'achat de 677.0kg.

La prochaine bourse de quota fermera a 16:00 hr Lundi le 1 Mars, 2021

Les résultats seront disponibles Jeudi le 4 Mars, 2021

Tel. : (506) 432-4330 Fax: (506) 432-4333 Quota: (506) 432-4330

Mois	Feb	Jan	Dec	Nov	Oct	Sept	Moy. 6 mois
Prix du vente du quota	\$24,000	\$24,000	\$24,000	\$24,000	\$24,000	\$24,000	\$24,000
Kilo sur l'échange	1.6	3.2	4.6	29.1	2.2	.5	6.9
Kilo par transfert	.0	.0	.0	.0	.0	.0	.0

**Pool domestique du N.-B.**

Marché domestique	Quota Disponible	Livraison de M.G.	Taux de remplissage	Matière grasse	Protéine	Lactose et A.S.	HL	Prime SNG Incitatif
Janvier 2021	556,627	585,974	105.27%	\$10.7107	\$8.7140	\$1.6176	\$84.02	\$13,882.73
Année laitière	3,259,453	3,305,979	101.43%	\$10.7575	\$8.5298	\$1.5824	\$82.76	\$247,205.60
Marché marginal								
Janvier 2021		639		\$0.0000	\$0.0000	\$0.0000	\$0.00	
Année laitière		1,239		\$0.0000	\$0.0000	\$0.0000	\$0.00	
Déductions & Ratio SNG/MG	Transport par HL	Promotion par kilo de solides totaux	Admin	Lab	Frais totaux par HL		Ratio SNG sur MG	Ratio cible
Janvier 2021	\$2.69	\$1.139	\$0.0635	\$0.0067	\$5.16	Current Month	2.1279	2.2937
Année laitière	\$2.67	\$0.0754	\$0.0645	\$0.0067	\$4.63	Past 12 Mo's	2.1727	
Composants et qualité	Cell. somatiques	Boite de pétri	Après pasteur.	Matière grasse	Protéine	Lactose et A.S.	Solides totaux	Camion refusé
Janvier 2021	178,456	8,396	88	4.2893	3.2744	5.8528	13.4164	0
Année laitière	189,196	6,858	195	4.2224	3.2641	5.8531	13.3396	0

**ARRÊTÉ SUR LE TRANSFERT DE QUOTAS QUOTIDIENS**

MMFRE

Les producteurs doivent payer à l'Office le PBVQ pour le quota quotidien ainsi acheté le ou avant midi du 20<sup>ème</sup> jour du mois ou avant midi du premier jour ouvrable qui suit si le 20<sup>ème</sup> jour tombe sur un jour de congé ou sur le week-end. Le paiement reçu par la suite est assujéti à une pénalité de 2 % appliquée sur la valeur du quota quotidien acheté et déduit de la paie du producteur. Il sera également interdit au producteur d'acheter du quota sur la bourse du mois suivant. Si le paiement n'est pas reçu avant le dernier jour ouvrable du mois, ce quota acheté sera révoqué et mis en vente à l'échange du mois suivant. Toutes les pertes subies lors de la revente du quota révoqué seront imputées au producteur ainsi qu'une pénalité supplémentaire de 2 %

**Bourse de crédits janvier 2021— 6,04 \$. 17 736 des 17 743 kgs offert ont été vendus**

Les producteurs qui dépassent -10 jours de crédits peuvent acheter des crédits.

Les producteurs qui ont moins que -10 jours de crédits peuvent vendre des crédits.

SVP examiner votre état de compte qui indique le nombre de kilogrammes admissibles que vous pouvez vendre ou acheter à la prochaine bourse.

Soumettez vos offres à la bourse de crédit sur le portail au [www.nbmilk.org](http://www.nbmilk.org)

Les formulaires peuvent être téléchargés sur le site Web de Producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick:

<https://www.nbmilk.org/fr/pour-les-producteurs/formulaires-a-telecharger>

Adresse de courriel pour présenter des mises et offres à la bourse de quotas: [quota@nbmilk.org](mailto:quota@nbmilk.org)

Fournissez nous votre courriel à [nbmilk@nbmilk.org](mailto:nbmilk@nbmilk.org) pour demeurer au courant des nouvelles de l'industrie.

**RÈGLEMENT 2010-19 pris en vertu de la Loi sur les produits naturels** [http://laws.gnb.ca/fr/showdoc/cr/2010-19/ga:s\\_45:ga:s\\_49](http://laws.gnb.ca/fr/showdoc/cr/2010-19/ga:s_45:ga:s_49)

Plans de construction, d'agrandissement, de modification, d'installation ou de remplacement

**50(1)** Les plans de construction, d'agrandissement ou de modification d'une ferme laitière, y compris l'étable laitière, la salle de traite ou la laiterie, sont soumis à l'approbation de la Commission ou de l'inspecteur avant le début des travaux.

**50(2)** Les plans d'installation ou de remplacement d'une citerne fixe sont soumis à l'approbation de la Commission ou de l'inspecteur avant le début des travaux.

**50(3)** Les plans d'installation de systèmes de traite automatisés sont soumis à l'approbation de la Commission ou de l'inspecteur avant le début des travaux.

**Les soumissions et les offres à la bourse de quota:** Avant 16h:00 du 1er jour ouvrables du mois sur des formulaires fournis par l'Office y compris une confirmation de fonds de votre établissement prêteur. Les producteurs ne pourront pas combiner le montant qui leur est dû sur leur état de compte avec la confirmation des fonds d'un établissement financier pour faire une mise équivalant au total des montants combinés. Les mises et les offres qui dépassent 24 000 \$ ne seront pas acceptées.

Les producteurs qui vendent tout leur quota à la bourse devront verser un dépôt de garantie de 1 000 \$, qui leur sera retourné 30 jours après la date d'entrée en vigueur du transfert.

**La bourse de crédits:** Avant 16h:00 le 2ème jours ouvrables après le 15 du mois sur des formulaires fournis par l'Office. Les résultats seront disponible le matin du 21ème. Les producteurs qui quittent l'industrie pourront vendre ou acheter des crédits un mois suivant la date de leur vente. Si vous ne recevez pas votre état de compte à temps pour voir votre situation de crédit, téléphonez au bureau, et nous vous l'enverrons par courriel ou télécopieur.

#### **Fonds de pénalités sur le lait:**

**Financement proactif:** Un producteur peut obtenir jusqu'à 750 \$ pour défrayer le coût de la visite d'un technicien en qualité du lait si il a été sujet d'une deuxième infraction ou plus mais avant une pénalité. Les producteurs doivent appliquer pour ces fonds en envoyant les factures payées pour le technicien au Producteurs Laitiers du N-B

**Politique sur les quotas minimums révisée:** L'Office cessera de ramasser le lait des producteurs un mois après que leur montant de quota quotidien tombe en dessous de dix (10) kilos de quota quotidien.

#### **Assurance collective-The Cooperators**

**Plan individuel : 113,16 \$**

**Plan familiale : 335,84 \$**

#### **Important : adhésion ouverte\***

Pour toute question concernant des réclamations ou l'inscription, prière de communiquer avec : **Emily Murphy au 850-1643 ou emilymurphy@gotoinsure.ca ou David Scott au 458-1220 ou 1-800-235-7577.**

#### **Problèmes de qualité du lait en fin de semaine ou après les heures du bureau:**

Si un producteur a besoin de prendre des arrangements de rechange en raison de préoccupations reliées à la qualité, Eagle Transport Ltd. sera dorénavant le premier contact **432-0476**. Laissez un message si on ne répond pas immédiatement. Le personnel de Eagle informera le producteur de la politique des Producteurs Laitiers du N-B en ce qui concerne les coûts de transport supplémentaires.

**Services en hors heures:** Téléphoner au 432-4330, et le service de réponse rejoindra le personnel du PLNB.

**PLNB Website:** Les producteurs peuvent se connecter à l'aide de leur nom d'utilisateur et de leur mot de passe. Veuillez contacter le bureau si vous avez de la difficulté à vous connecter.

**Nouveaux termes de paiement du quota acheté à la bourse** Lors de leur réunion du 26 janvier, les administrateurs de PLNB ont décidé de modifier l'article 3 j) de l'Arrêté sur le transfert de quotas quotidiens comme suit :

*“Les producteurs doivent payer à l'Office le PBVQ pour le quota quotidien ainsi acheté le ou avant midi du 20<sup>ème</sup> jour du mois ou avant midi du premier jour ouvrable qui suit si le 20<sup>ème</sup> jour tombe sur un jour de congé ou sur le week-end. Le paiement reçu par la suite est assujéti à une pénalité de 2 % appliquée sur la valeur du quota quotidien acheté et déduit de la paie du producteur. Il sera également interdit au producteur d'acheter du quota sur la bourse du mois suivant. Si le paiement n'est pas reçu avant le dernier jour ouvrable du mois, ce quota acheté sera révoqué et mis en vente à l'échange du mois suivant. Toutes les pertes subies lors de la revente du quota révoqué seront imputées au producteur ainsi qu'une pénalité supplémentaire de 2 %”*

Un formulaire d'offre d'achat ou de vente mis à jour a été envoyé à tous les producteurs le 4 février et est disponible sur le site Web de PLNB : <https://www.nbmilk.org/images/Producer-Info/DQ-Bid-Form-March-2021.pdf>.

Ces changements prendront effet pour la bourse des quotas de mars 2021.

## **Bourse D'Études PLNB**

Les Producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick offrent trois bourse d'études de 1000\$. Nous espérons que les jeunes qui profitent de ces bourses deviendront plus tard des joueurs clés dans le secteur agricole de la province.

### **(1) Producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick—\$1000**

♦ Résider au Nouveau-Brunswick et être inscrit(e) à un programme collégial technique ou technologique dans le domaine de l'agriculture ou de l'industrie laitière, y compris, mais sans s'y limiter, les sciences végétales et animales, la gestion d'une ferme, la technologie agricole, la culture en champs, etc.

♦ Les candidat(e)s en première année doivent être acceptés dans un programme approuvé menant à un diplôme technique ou technologique.

### **(2) George B. Whalen —\$1000**

♦ Résider au Nouveau-Brunswick et être inscrit(e) à un programme universitaire menant à un diplôme dans le domaine de l'agriculture ou de l'industrie laitière.

♦ Les candidat(e)s doivent entrer en deuxième, troisième ou quatrième année d'études dans un programme universitaire approuvé menant à un diplôme.

### **(3) Commémorative Producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick—\$1000**

♦ Résider au Nouveau-Brunswick et être inscrit(e) à un programme universitaire menant à un diplôme dans le domaine de l'agriculture ou de l'industrie laitière, y compris, mais sans s'y limiter, les sciences végétales et animales, le génie agricole, les sciences vétérinaires, l'agronomie, etc.

♦ Les candidat(e)s doivent entrer en première d'études dans un programme universitaire approuvé menant à un diplôme.

**Formulaire de demande :** Obtenez un formulaire de l'Office au 432-4330; sur le site web: [www.nbmilk.org](http://www.nbmilk.org); ou par courriel : [nbmilk@nbmilk.org](mailto:nbmilk@nbmilk.org). et l'application doit être soumise avec tous les documents de soutiens avant le 21 mai 2021.

## **Temple de la Renommée laitière du N.-B.**

Le Temple de la Renommée laitière du Nouveau-Brunswick a été établi en 1984 comme moyen d'honorer la contribution exceptionnelle de personnes à l'industrie laitière du Nouveau-Brunswick. Pour être considérées, les candidatures proposées doivent comprendre un résumé des contributions exceptionnelles de la personne visant à améliorer l'industrie laitière du N-B par des efforts à l'échelle locale, provinciale, nationale ou internationale dans les domaines de la commercialisation, de l'organisation, de la production, de la reproduction, de la recherche, de l'élaboration de politiques, des communications ou de l'éducation.

**Veuillez faire parvenir vos mises en candidature de personnes à introniser au Temple de la Renommée laitière à votre comité laitier local d'ici le 17 avril 2021.**

<b>Nord-est</b>	Gerald Daley	<a href="mailto:gdaley@nbnet.nb.ca">gdaley@nbnet.nb.ca</a>
<b>Moncton</b>	Jens vanderHeide	<a href="mailto:jvan_der_heide@hotmail.com">jvan_der_heide@hotmail.com</a>
<b>Fredericton</b>	Karen Verryloot	<a href="mailto:kversloot@gmail.com">kversloot@gmail.com</a>
<b>Sussex</b>	Becky Perry	<a href="mailto:dwaynebecky@gmail.com">dwaynebecky@gmail.com</a>
<b>Nord-ouest</b>	Carol Cyr	<a href="mailto:carol.cyr56@gmail.com">carol.cyr56@gmail.com</a>
<b>Woodstock</b>	Nick Graham	<a href="mailto:grahamfarms@aernet.ca">grahamfarms@aernet.ca</a>

## **Western Canadian Dairy Seminar**

Le Western Canadian Dairy Seminar (WCDS; <https://wcds.ualberta.ca/>) est un congrès sur la production laitière de classe mondiale et, pour la première fois, il se déroulera en ligne. Il propose un programme varié de conférenciers discutant des recherches récentes et des nouvelles technologies, ainsi que des visites virtuelles de fermes, un panel de producteurs, un concours de recherche pour les étudiants et un salon virtuel. Le WCDS 2021 a quelque chose à offrir à tous les acteurs de l'industrie laitière, qu'ils soient producteurs, vétérinaires, nutritionnistes, universitaires, étudiants, fournisseurs de services agricoles ou tout défenseur de l'industrie. Le congrès se déroulera virtuellement du 8 au 12 mars (2 à 3 heures par jour) et les frais d'inscription sont de 50 \$ seulement.

Le réseau de recherche LAIT 2020 souhaite encourager les producteurs à participer au WCDS et remboursera les frais d'inscription. Il vous suffit d'envoyer une copie de votre inscription payée à Brian MacDonald à l'adresse [brian.macdonald@gnb.ca](mailto:brian.macdonald@gnb.ca)



## SERVICES

**Maritime Quality Milk:** [www.milkquality.ca](http://www.milkquality.ca)

**Conseil de la recherche et de la productivité du N.-B. (RPC)**

**RPC, 921, ch. College Hill, Fredericton (N.-B.) 452-1212**

Composants du lait — [JillHay@rpc.ca](mailto:JillHay@rpc.ca)

Microbiologiques — [Corrie.Maston@rpc.ca](mailto:Corrie.Maston@rpc.ca)

**Quality Milk Management:** Don Anderson 432-5598 ou courriel [udder1@nb.aibn.com](mailto:udder1@nb.aibn.com)

**Détection d'antibiotiques:** Agropur Co-operative 432-1950, poste 245. L'échantillon doit inclure : nom, # producteur, courriel, téléphone, numéro de la vache, médicament.

**Secteur du bétail:** 433-0509; [brian.macdonald@gnb.ca](mailto:brian.macdonald@gnb.ca)

**Spécialiste laitiers:** David Dykstra, [vid.dykstra@gnb.ca](mailto:vid.dykstra@gnb.ca); 434-5755 [da-](#)

**LAIT 2020:** <https://www.milk2020.ca/>

**Parage de sabots:** E. Duivenvoorden 433-1864; P.Jones 866-0531

**Plan environnementale pour fermes:** [www.fermenbfarm.ca](http://www.fermenbfarm.ca)  
John Russell au 452-8101 ou 381-2887 [john@fermeNBfarm.ca](mailto:john@fermeNBfarm.ca)

**Encans de bovins Co-op de Sussex:** 432-1841 Chaque deuxième mercredi à 11h:30, encanteur

**Prix Veaux:**

<https://app.milk2020.ca/beefreport/default>

**Bulletin des Producteurs laitiers de la N.-É.:** <http://www.dfns.ca/formindex.htm>

**Milk Producer magazine**

<http://www.milk.org/Corporate/Content.aspx?id=1941>

**Le producteur de lait québécois magazine**

<http://lait.org/en/our-organization/the-magazine/>

**CCL:** <http://www.cdc-ccl.gc.ca>

**Agrométéo atlantique:** <http://atl.agrometeo.org/index.php/weather/local>

**PLC Salle de Presse:** <https://www.producteurslaitiers.ca/salle-de-presse>

**Les PLC — magasin d'articles promotionnels**

<https://shop.dairyfarmersofcanada.ca/>

**Calendrier central des activités de l'industrie laitière de l'Atlantique:** <https://www.valacta.com/en-CA/atlantic-dairy-industry>

Pour y ajouter des activités, veuillez envoyer un courriel à: [jgunn@valacta.com](mailto:jgunn@valacta.com); ou à [brian.macdonald@gnb.ca](mailto:brian.macdonald@gnb.ca)

**Application « Dairy Farm Financial Tracker »:** L'application est offerte à tous les producteurs sous l'onglet Lait2020 du site Web du PLNB.

<https://www.agridepartnb.ca/> Un site web pour des individus intéressés de se lancé en agriculture.

**Ligne d'écoute en santé mentale du N.-B. (CHIMO):**

**1-800-667-5005; Crisis Services Canada 1-833-456-4566 ou par text 45645.** Pour trouver des ressources, allez à <https://www.crisisservicescanada.ca/en/thinking-about-suicide/> <https://www.fcc-fac.ca/en/community/wellness.html>

**4 bureaux à louer :** 29 Milk Board Road, Roachville, NB. Bureaux—300\$/mois chacun Contactez: 432-4330 Courriel: [nbmilk@nbmilk.org](mailto:nbmilk@nbmilk.org)

**Ramassage de lait: Eagle Transportation:** 432-9128 Ext 287; Cell: 432-0476; **R.F. Mason Ltd.:** 433-2049; Cell 434-4486; **Veronica McEwen:** 432-4330 Ext. 102; Cell: 432-0092

**Ramassages supplémentaires:** Premier 45 ramassages sur 24 mois - 2,00 \$/hl en plus; prochain 46 au 90 ramassages sur une période de 24 mois— 4,00 \$/hl en plus. Les coûts de 2,00 \$ et de 4,00 \$ l'hl représentent les montants minimums. Si de l'équipement supplémentaire doit être envoyé, alors les coûts seront équivalents aux coûts de transport réels.

**Étalonnage des réservoirs de lait en vrac :** L'étalonnage des réservoirs de lait en vrac sera coordonné par le personnel de PLNB. Veuillez téléphoner au bureau au 432-4330 pour qu'on ajoute votre ferme au calendrier si vous prévoyez d'installer un réservoir cette année.

**Avant de remplacer votre réservoir de lait en vrac, rappelez-vous que :** Les nouveaux réservoirs de 1000 gallons américains (3780 litres) ou plus doivent avoir une sortie de valve d'un diamètre minimum de 3 pouces avec une valve en papillon. Les nouveaux réservoirs de moins de 1000 gallons doivent avoir une sortie d'un diamètre minimum de 2 pouces avec une valve en papillon. Les réservoirs d'occasion de n'importe quelle capacité doivent avoir une sortie de d'un diamètre minimum de 2 pouces avec une valve en papillon.

**Politique des PLNB sur l'accès à la ferme et l'entretien du portail:** Afin d'assurer un accès adéquat à la collecte de votre lait et d'éviter toute interruption, nous attirons votre attention sur les points suivants :

**Besoins relatifs à l'accès à la ferme** L'accès doit être exemptes de débris, d'ensilage, de boue, de neige et de fumier; installer des barrages dans les zones à risque lors du dégel printanier et prévoir une surface dure adéquate pour le camion à tout moment; déneigées et sablées les zones de déplacement durant l'hiver.

**Besoins relatifs au portail pour le tuyaux de ramassage** Aucun débris ou bordures rudes pour ne pas endommager les tuyaux à lait lors des ramassages et déneigé durant l'hiver.

*Les transporteurs rappel les producteurs de leurs fournir des essuies-touts et du savon dans vos laiteries.*

## Rechercher

**Intéressez de déménager des Pays-Bas au Nouveau-Brunswick:**

“Nous sommes Mark et Karen Groot et nous aimerions déménager des Pays-Bas au Nouveau-Brunswick pour démarrer une ferme laitière, nous faisons la traite de 120 vaches laitières sur 75 ha de terres aux Pays-Bas. Nous aimerions débiter sur une ferme d'environ 50-70 vaches laitières, avec la possibilité d'expansion à environ 120-140 têtes à l'avenir. J'aimerais faire appel à un producteur laitier qui peut agir à titre de garant (parrain) pour que nous obtenions un statut de résident (permis de travail) au Nouveau-Brunswick. Pour ensuite demander la résidence permanente. J'aimerais communiquer avec quelqu'un qui pourrait m'aider davantage. Mark and Karen Groot+31-6 12150155”

## A Vendre

• **Salle de traite double 8 Boumatic** démonté et prêt à partir. Situé à Havelock. Contactez Trevor Constantine @ 1-506-381-7261 pour plus de détails.

• **Ensilage sec**—balles rondes 4X5 ouvert aux offres. Contactez: David Goodine 461-3276

• **Ferme laitière (sans quota):** 11 chemin Siegas NB, inactif 1 an, y compris équipement étable, machinerie lourde, bâtiment avec 575 acres 60% cultivable. Maison avec piscine. 506-445-3032( Français- Lisa ou Paul )

• **Ferme laitière:** 2333 Rte 890 en Cornhill. 289 acres avec 225 cultivable. 64 kilogramme de quota. Peut être acheté avec ou sans quota. Contactez Mike 506-756-8242 ou Manuel 506-588-3450.

## EVÈNEMENTS

**Réunion du conseil des PLNB:** le 23-24 février, 2021

**Réunion virtuelle des producteurs:** le 25 février, 2021

**Congrès Western Canadian Dairy:** le 8-12 mars 2021

## Modifications à venir dans le P5

À la suite de l'examen des politiques de quota du P5, qui a été effectué en 2019, plusieurs modifications ont été approuvées et seront mis en œuvre au cours des prochaines années. En premiers temps on modifiera la méthode de paiement des producteurs et ensuite la marge de flexibilité pour la production. Une liste de ces modifications, ainsi que les dates de mise en œuvre, figurent dans le tableau ci-dessous.

Le 1er janvier 2020	Le ratio SNF:BF passera de 2,35 à 2,30
Le 1er février 2021	Mise en œuvre de la nouvelle méthodologie de paiement des producteurs (voir page 3 du bulletin de janvier 2020 pour plus de détails)
Le 1er août 2022	La limite inférieure de crédit passera de -20 jours à -15 jours, les nouvelles marges seront de +10 à -15 jours.

Si vous avez les question contactez Ashley Baskin 506-432-4330 poste 105; mobile 506-435-0077 ashley@nbmilk.org

## Suspension automatique pour les résultats DBP supérieurs a 5 000/ml

Des représentants du PLNB, des transformateurs du Nouveau-Brunswick et du gouvernement provincial ont mis en œuvre la politique suivante qui suspendra le ramassage du lait dans une ferme dont les résultats des tests de Dénombrement en boîte de pétri après pasteurisation dépassent 5 000 unités par ml. Le procédé suivant est celle qui sera suivie lorsqu'un producteur dépassera 5 000/ml DBP.

- Les inspecteurs du JSP achemineront la documentation à la Commission et leur demanderont de suspendre la licence du producteur;
- La Commission avisera l'office de la suspension avec directives de cesser immédiatement le cueillage de lait chez ce producteur;
- La Commission avisera immédiatement le producteur de la suspension de sa licence et que son lait ne sera pas cueilli jusqu'à ce que son DBP soit à 1000/ml ou inférieure;
- A la demande du producteur à JSP, les échantillons seront cueillis par un préposé au classement du lait en citerne, ou par un inspecteur entre lundi et vendredi pour tester le DBP;
- Pendant les fins de semaines ou les congés, le producteur peut choisir avoir son lait échantillonné et testé chez RPC, mais dans ce cas, le producteur doit s'organiser avec un préposé au classement du lait en citerne et RPC pour la collecte et le test de l'échantillon du lait. Le producteur est responsable pour le transport de l'échantillon de lait vers RPC et tous les couts financiers associés avec l'échantillonnage et les tests effectués pendant les fins de semaines;
- Dès que le lait a un taux acceptable de DBP de 1000/ml ou moins, JSP avisera immédiatement la Commission;
- La Commission doit alors aviser le producteur et l'office du fait même et rétablir la licence du producteur;
- Une fois réintégré, le producteur peut recommencer à expédier son lait, mais pas avec plus de deux (2) jours d'accumulation de lait dans sa citerne et ce pour le premier cueillage de lait après sa réintégration



### Environnement

Les manuels de référence du module Environnement ont été envoyés par courrier. Si vous n'en avez pas reçu, veuillez nous le faire savoir à l'adresse [proaction@nbmilk.org](mailto:proaction@nbmilk.org).

Vous pouvez également le trouver en ligne à l'adresse suivante :

<http://www.producteurslaitiers.ca/proaction/ressources/environnement>.

La formation virtuelle aura lieu en mars. Surveillez notre bulletin d'information du mois prochain pour connaître la date, l'heure et la plateforme. D'autres possibilités d'arrangement seront étudiées pour les producteurs qui souhaitent faire la formation en personne ou par téléphone.

Pour le moment, veuillez vous assurer que le plan agroenvironnemental de votre ferme est à jour!

### TracéLaitier

De nombreux producteurs se sont connectés et ont configuré le système TracéLaitier; ils ont fait de nombreux commentaires positifs. Pensez à configurer le vôtre dans les mois à venir afin d'être prêt pour le moment où il deviendra obligatoire en septembre 2021.

### Calendriers Lactanet

Les calendriers Lactanet 2021 sont disponibles au bureau de PLNB. Si vous en souhaitez un, veuillez envoyer un courriel à l'adresse [proaction@nbmilk.org](mailto:proaction@nbmilk.org) ou appelez au 506 432-4330, poste 104.

### Prochaines validations

Veuillez prendre contact avec le coordonnateur de proAction ou consulter le site <http://www.producteurslaitiers.ca/proaction/ressources/apercu-des-ressources-techniques> pour mieux vous préparer à votre prochaine validation.

Le fait que les PN 1 à 15 soient toutes en place et que les registres 1 à 18 soient prêts pour l'agent de validation garantit une validation simple et approfondie en temps voulu. Veuillez examiner toutes les PN et tous les registres pour vous assurer qu'ils comportent tous les éléments requis et qu'ils sont à jour. Si vous avez des questions, veuillez consulter votre coordonnateur proAction.



Milk  
cheque  
for life?

Retiring from the dairy business?  
Seeking a secure income and  
sound total wealth planning?  
Straight answers.  
No obligation.  
No bull.

**Mark Webster**, BBA  
Senior Wealth Advisor  
markg.webster@scotiawealth.com

**Carter Belyea**, BBA, PFPc  
Wealth Advisor  
carter.belyea@scotiawealth.com

506.432.1982  
websterfinancial.ca

ScotiaMcLeod® is a division  
of Scotia Capital Inc.

**Scotia Wealth Management.**

® Registered trademark of The Bank of Nova Scotia, used under licence. Scotia Capital Inc. is a member of the Canadian Investor Protection Fund and the Investment Industry Regulatory Organization of Canada. For more information visit [scotiawealthmanagement.com](http://scotiawealthmanagement.com).

### Résultat d'urée de réservoir

À compter du 1er décembre, tous les producteurs recevront leurs résultats d'urée de leur réservoir en même temps qu'ils recevront leurs résultats d'analyse des composants.

Ces renseignements seront fournis aux producteurs jusqu'au 30 novembre 2021, gracieuseté de Lait 2020. Si vous vous demandez ce que ces résultats signifient et comment vous pouvez utiliser ces informations pour améliorer vos opérations contactez Dave Dykstra 434-5755

[david.dykstra@gnb.ca](mailto:david.dykstra@gnb.ca)

Les producteurs qui souhaitent continuer à recevoir les résultats d'urée après le 30 novembre 2021 peuvent s'abonner à ce service en communiquant avec Luke Chase au [Luke.Chase@nbmilk.org](http://Luke.Chase@nbmilk.org)

### L'ÉNONCÉ DE MISSION

Représenter les intérêts des producteurs laitiers  
du Nouveau-Brunswick  
dans leurs efforts pour exploiter des fermes laitières viables  
qui produisent du lait de qualité  
au sein d'un système de gestion de l'offre.

### Facebook-Producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick / Instagram @DairyFarmersofNB

Les postes confirment comment nos producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick « se sont engagés à produire des produits locaux sains et sécuritaires tous les jours » Nous vous encourageons à consulter ces pages et les futurs messages.

### GUIDE POUR ENTREPRISE:

#### PROGRAMME D'AIDE PROVINCIALE ET FÉDÉRALE:

Les producteurs devraient contacter leurs comptables ou autres aviseurs pour déterminer lesquels des programmes seraient avantageux pour leurs opérations et comment appliquer.

<https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/plan-intervention-economique.html>

[https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/gateways/Information\\_pour\\_les\\_entreprises/covid19.html](https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/gateways/Information_pour_les_entreprises/covid19.html)

### Producteurs laitiers du Canada

L'industrie laitière vous passionne? Vous participez à divers événements locaux ou organisez des visites de votre ferme? Vous aimez expliquer comment le lait passe de la ferme à la table? Si tel est le cas, le Producteurs laitiers du Canada peut vous aider en vous fournissant des articles promotionnels, des ressources et du matériel (p. ex. abris promotionnels, jeux éducatif, nappe, etc.). Veuillez noter que toutes les demandes sont traitées sur la base du premier arrivé, premier servi et qu'elles doivent être faites **au moins 6 semaines** avant votre événement. Pour en savoir plus sur ce que nous pouvons vous offrir, communiquez tout simplement avec Michelle Arseneau Léger, gestionnaire de projets régionaux chez le Producteurs laitiers du Canada, au 1-800-465-2697, poste 3 ou [michelle.arseneauleger@dfc-plc.ca](mailto:michelle.arseneauleger@dfc-plc.ca)